L'Incident du «Caucase»

PROTESTATION FRANÇAISE

Le gouvernement français a pris connaissance des rapports du consul de France à Naples et du cuirassé du *Caucase*. Il est décidé à procéder dans ces circonstances à l'égard de la Turquie d'après les mêmes principes qui l'ont guidé lors de l'affaire du *Manouba* et du *Carthage*, qui fait en ce moment l'objet d'un litige entre la France et l'Italie, soumis à la Cour de la Haye.

Les journaux italiens rendent du reste hommage à l'attitude impartiale de la France dans cet incident, analogue à celui qui provoqua il y a cinq mois, tant d'émotion en France.

La *Tribuna* de Rome, organe gouvernemental, exprime comme il suit la juste protestation de nos journaux : « Nous notons avec plaisir le noble langage de presque toute la presse française, justement indignée de l'inexplicable et barbare agression du torpilleur turc contre un vapeur battant pavillon français, et qui transportait dans leur patrie les expulsés italiens. »

L'AFFAIRE DURAND

A l'asile de Saint-Anne

Jules Durand, l'ancien secrétaire du Syndicat des Charbonniers du Havre, qui fut condamné à la peine de mort, comme responsable du meurtre du charbonnier Dongé, est depuis sa grâce interné, comme on sait, dans un asile d'aliénés. Cet hiver, il a été transféré de l'asile de Quatre-Mares à l'asile de Sainte-Anne afin de faciliter la tâche des médecins légistes désignés par la Cour de cassation et chargés du rapport en vue de la revision du procès de Rouen.

Un rédacteur d'*Excelsior*, qui a accompagné la cousine de Jules Durand, Mme Guerrier, dans la dernière visite que celle-ci a faite à l'asile de Sainte-Anne, raconte en ces termes son entrevue avec le pauvre détenu :

« Au lieu d'un homme aux cheveux frisés, au regard vif et à la démarche presque leste, on fut une ombre humaine que je vis entrer dans la cellule, poussée par un gardien. Les cheveux coupés ras, les pommettes jaunes et saillantes, les yeux enfoncés dans les orbites et aussi éteints que s'ils eussent été crevés à coups d'épingle, le pauvre fou gesticulait comme un enfant en agitant ses bras décharnés. Sa cousine dut le faire asseoir de force à côté d'elle, mais sans pouvoir le faire rester tranquille. Et tandis que j'observais ces paupières s'agitant fébrilement comme gênées par la lumière du jour, et sur le rebord de sa chaise, ses doigts jouaient du tambour !

— Eh bien ! la revision du procès Durand s'avance et l'innocence de cet homme sera enfin reconnue, dit-il avec un ricanement douloureux, tout en mâchonnant des bonbons que Mme Guerrier lui avait donnés.»

« Dans sa démence, le malheureux en est arrivé à l'extériorisé et parfois il parle de lui, comme s'il s'agissait d'un étranger. »

Ces Abstinents font beaucoup de bruit !

Des scènes très bruyantes marquèrent hier l'ouverture du congrès des abstinents à Fribourg-en-Brisgau.

A plusieurs reprises les auditeurs interrompirent les orateurs. La police dut procéder à des expulsions.

Un viticulteur de Bade déclare que tout le pays de Fribourg vit de la culture de la vigne, et que le vin pris en quantité raisonnable ne nuit pas à la santé.

La discussion devint peu après si violente que la séance dut être levée au milieu du tumulte général.

INONDATIONS EN HONGRIE

Dans les comitats de Torontal, Temes, Risotscher et Hunyad, des pluies persistantes ont fait déborder les rivières, beaucoup de villages ont été inondés, de nombreuses maisons se sont écroulées et les dommages causés aux produits des champs sont énormes. On compte jusqu'ici quatre victimes des inondations.

L'émeute de Budapest

La rentrée des ouvriers s'est effectuée mardi sans incident.

La police, dans la crainte de troubles, avait pris ses dispositions ; mais les agents d'ordre n'eurent pas à intervenir.

Explosion d'une bombe

Une vive panique s'est produite mardi à minuit dans un restaurant attenant au Parlement, où une bombe a fait explosion. Les dégâts, purement matériels, sont peu importants.

La grève des vivres en Angleterre

Le travail était pour ainsi dire suspendu, hier, aux halles centrales de Covent Garden. On cherchait à recruter des portiers par l'intermédiaire des « Offices du travail ».

Le prix des cerises a presque doublé depuis 48 heures et celui des pommes de terre a augmenté de 2 shillings par 50 kilos.

Les demandes affluent de tous côtés aux compagnies d'assurances pour couvrir les marchandises accumulées dans le port de Londres contre les risques de la grève.

La Compagnie Lloyd qui, pour un mois, a fixé le taux de ses primes à 5 shillings pour cent, traite d'importantes affaires.

Londres, 29 mai.

Comme ces jours derniers, les chargements de viande ont été transportés des docks au marché de Smithfield, sous l'escorte de la police. Des corpulsons de viande frigorifiée, et d'autres denrées ont été débarquées dans plusieurs docks sans incident.

Cinq cents agents de police métropolitains ont été enrôlés hier pour le service de la grève. Le nombre des agents engagés provisoirement se trouve ainsi porté à 1.200.

ALLONS-NOUS PAYER

nos télégrammes moins cher?.

Le comité consultatif des postes et télégraphes s'est réuni à Paris hier matin, sous la présidence de M. Charles Chaumet.

La séance a été entièrement consacrée à l'étude d'un projet de modification de la tarification télégraphique intérieure destiné à répondre à de nombreuses critiques auxquelles a donné lieu la réglementation actuelle.

Une discussion sur l'économie de ce projet, se répercussion budgétaire et les inconvénients ou avantages susceptibles d'en résulter pour le public et en lieu entre MM. Marty, inspecteur général, et Frouin, directeur de l'exploitation télégraphique.

Après observations présentées par MM. Ch. Dumont, ancien ministre ; Forsans, Jaugault, Morel, Masquelier et Montbrand, la majorité des membres du comité s'est prononcée en faveur des réformes suivantes :

Etablissement d'un tarif dégressif pour les télégrammes comprenant un grand nombre de mots.

Introduction de simplifications dans le comptage des *mots*.

Création d'un service de télégrammes urgents dans les relations intérieures.

Augmentation de la taxe applicable aux télégrammes secrets dont le transmission présente souvent des difficultés assez sérieuses.

Nouvelle réglementation des conditions de dépôt et de taxation des lettres-télégrammes.

La poste restante

Dans sa prochaine séance, le comité discutera le rapport sur la question de la poste restante que lui a transmis M. Mazoyer, directeur de l'exploitation postale. Ce rapport tend à mettre fin, ainsi que nous l'avons dit, à l'usage abusif de la poste restante, tout en donnant plus de garanties aux personnes qui, soit par suite de déplacement ou pour toute autre raison, sont amenées à recevoir leur courrier dans un bureau de poste.

Incidents hispano-portugais

Le ministre des affaires étrangères du Portugal a reçu un télégramme du consul à Vigo, l'informant que des rencontres sérieuses se sont produites à Moguerines, entre royalistes portugais et habitants espagnols.

Il y a eu des tués et des blessés.

Les autorités espagnoles ont pris les mesures nécessaires pour assurer l'ordre à Porquelros, où se trouvent concentrés, croit-on, la majorité des « émigrés » portugais.

Un policier attaqué par des apaches

A PARIS

Dans la nuit de mardi à mercredi, vers une heure, rue Forest, à Paris, l'inspecteur de police Battisti, en voulant procéder à l'arrestation d'une femme qui venait de frapper une de ses compagnes de deux coups de couteau, a été frappé de coups de pied et de poing par plusieurs individus.

Parmi ces derniers, se trouvait un sieur Louis Monteil, ancien inspecteur de commissariat, demeurant rue Carpeaux.

L'inspecteur Battisti fit usage de son revolver et cinq balles atteignirent Monteil au ventre.

Pendant qu'il était à terre, l'inspecteur Battisti a été frappé de deux coups de couteau dans le dos. Il a été transporté à l'hôpital ainsi que son agresseur dont l'état est désespéré.

Le Naufrage du «Titanic»

LA COMMISSION D'ENQUÊTE

Après avoir entendu les conclusions personnelles du sénateur Smith qui constituent un long réquisitoire, la Commission sénatoriale d'enquête a déposé ses conclusions officielles qui contiennent, elles, plus de recommandations législatives que de critiques. Elles mentionnent très brièvement les causes du désastre, elles ne nomment personne comme responsable et ne font pas grief à M. Ismay, de la grande vitesse du navire.

La commission déclare que les clôtures n'étaient pas étanches. Elle blâme sévèrement le *Californian* qui se trouvait à 19 milles seulement du *Titanic* au moment de le catastrophe.

Elle déclare que les bateaux de sauvetage n'ont sauvé que 735 personnes, alors qu'ils auraient pu en transporter 1.176, et que si télégraphiste du *Californian* avait été à son poste, tout le monde aurait été sauvé.

Elle ne critique pas les officiers du *Titanic*, ni le Board of Trade.

MORT MYSTÉRIEUSE

d'une sage-femme et d'un pharmacien

M. Gaubert, commissaire de police du quartier du Mail, à Paris, a été appelé, hier matin, à constater la mort mystérieuse de deux personnes, dans un luxueux appartement rue Réaumur, 112. A cette adresse habitait depuis quatre ans, au premier étage, une sage-femme, Mme Marlet, âgée de quarante-cinq ans. L'appartement qu'elle occupait était d'un loyer de 6.000 francs.

Mme Barlet, dont la clientèle était nombreuse, a deux filles âgées l'une de 15 ans et l'autre de 13 ans.

Hier matin, l'aînée des enfants, surprise de n'avoir pas encore vu sa mère, frappa à la porte de sa chambre à coucher, n'obtenant pas de réponse, elle appela le valet de chambre. La porte fut enfoncée.

Mme Barlet gisait à terre, en chemise; elle ne donnait plus signe de vie; à ses côtés était étendu tout habillé un homme connu de la jeune fille, comme ayant des relations d'affaires avec sa mère, M. Mabille, demeurant à Joinville-le-Pont, et établi pharmacien à Paris, dans le quartier de l'Opéra.

Les deux morts avaient les traits reposés et semblaient dormir.

Le commissaire de police aussitôt prévenu se rendit rue Réaumur, accompagné d'un médecin.

Celui-ci ne put déterminer la cause de ce double décès; aucune odeur de gaz répandue dans la chambre à coucher ne permettait d'attribuer la mort à l'asphyxie, aucune marbrure sur le corps, aucune blessure n'autorisait le médecin à faire que le double décès de vait *avoir été provoqué* soit par le poison, soit par des violences.

D'autre part, l'enquête n'a pas révélé les motifs de la présence du pharmacien auprès du corps de Mme Barlet.

Les corps ont été transportés à la Morgue, où l'autopsie sera pratiquée.

M. Mabille, âgé de 35 ans, était marié ; Mme Barlet, séparée de son mari, était en instance de divorce.

L'Election présidentielle

aux Etats-Unis

New-York, 29 mai

M. Roosevelt a remporté hier dans le New-Jersey la victoire la plus complète de sa campagne électorale.

Les résultats encore incomplets donnent la victoire à M. Roosevelt dans tous les districts. Il aura donc pour lui la totalité des 28 délégués de la Convention républicaine.

M. Wilson, candidat démocrate, paraît avoir battu les autres candidats de son parti et obtenu 24 délégués sur 28 de la Convention démocrate.

La ville du Havre hérite

Mme veuve de Ahlencon, qui habitait depuis plusieurs années au Havre, vient de mourir en instituant cette ville sa légataire universelle.

Sa fortune se monte à 3 millions de francs. La ville aura à pourvoir à un grand nombre de legs particuliers et notamment au paiement d'une somme de 300.000 francs à la ville de Caen, où est née la testatrice.

Ces legs exécutés, il restera une somme de 800.000 francs que la municipalité du Havre devra employer en secours aux indigents, à l'entretien de monuments et aux travaux d'assainissement de la ville.

Un drame de la folie

Lorient, 29 mai.

Dans un accès de folie, un nommé Busco, cultivateur à Kergas-en-Moréac, a tué sa mère à coups de fusil et a grièvement blessé une voisine.

A TRAVERS LES JOURNAUX

La réforme électorale

Le Radical :

« On nous annonçait, il y a quelques jours, que le gouvernement allait demander la retrait de l'urgence et proposer un nouveau projet de réforme électorale. Cette nouvelle avait été accueillie avec une faveur qui, semblait-il, ne pouvait qu'encourager le gouvernement. Contre toute attente, c'est le contraire qui se produit. »

Le Rappel :

« L'opinion publique était au droit de s'attendre cette fois à un clair débat, loyal et précis, entre partisans et adversaires de la proportionnelle, et à une intervention décisive du gouvernement.

« C'est été bien mal connaître le génie de nos grands tacticiens parlementaires et la peur qu'ont nos ministres des responsabilités. »

L'Humanité :

« La Chambre a adopté hier presque tous les articles de la réforme électorale qui restaient à voter. Il ne reste plus à statuer que sur le tableau des groupements régionaux, et cela n'offrira pas de difficultés sérieuses. On peut donc dire que le projet a abouti. Et quelles que soient les saletés passablement aprêtées de nos adversaires, le système qui est organisé est bon. Les complications qu'on lui reproche ne sont pas des contradictions. Il pourra aisément et utilement fonctionner. »

L'Aurore :

« La Chambre doit, dès maintenant, être sérieusement décidée à voter le retrait de l'urgence. Les proportionnalistes qui, paraît-il, étaient hier matin très échauffés dans la réunion qu'ils ont tenue, doivent comprendre que le projet actuel, avec ses complications, ses obscurités, ses étranglés, ses panachages et autres dispositions incompréhensibles pour l'électeur, doit être formellement abandonné. »

La Petite République :

« Les députés errondissementiers sont-ils ralliés à la réforme électorale, ou les d'une bataille qu'ils ont prolongée inutilement pendant des mois entiers ? Peu importe. L'essentiel est de constater qu'hier ils n'ont opposé qu'une faible résistance au vote des dernière articles du projet de la commission. »

L'Action :

« Il est tout à fait improbable que le Sénat assume la tâche de transformer la réforme qui aura été votée par la Chambre. Quelle que soit son opinion, il ne voudra pas substituer un système, son système, à celui de la Chambre. Il est trop scrupuleux pour cela. Il a un trop juste souci de concilier ses devoirs de contrôle avec l'autorité d'initiative de la Chambre dans une question qui touche à son origine. »

Un seul parti de gauche

La Petite République (M. G. Ponsot, député) :

« Pour les réaliser, (les réformes démocratiques) pour répondre au sentiment populaire, l'organisation présente des groupes de gauche est-elle suffisante ? Non. J'ai essayé de dire les raisons profondes qui impposent la création d'un parti nouveau, plus large et plus hardi. Ici même, M. Gaston Cagniard a marqué dans une série de très remarquables articles la nécessité de rassembler toutes les forces de la démocratie dans un grand parti. Je partage absolument ses idées. Elles sont celles de ce journal; elles sont celles de nombreux parlementaires et de tous les militants républicains. Elles seront la réalité vivante prochaine.

« Le temps presse; peut-être une réforme électorale sera-t-elle la règle de combat en 1914; en tout cas, la crise du radicalisme et des groupes de gauche exige un prompt remède. Organisons le parti démocratique et social ; demain il sera peut-être trop tard. »

Le Congrès de la Ligue de l'Enseignement

Le conseil général de la Ligue française de l'enseignement a décidé que le 32e Congrès national de la Fédération aurait lieu à Gérardmer, au lieu d'Epinal.

L'ouverture du Congrès a été fixée au jeudi 25 juillet et la clôture eu dimanche 28 juillet.

Les questions inscrites à l'ordre du jour du Congrès sont les suivantes :

1° L'enseignement civique et les œuvres post-scolaires.

2° L'enseignement professionnel, agricole et ménager

3° Les bibliothèques populaires.

Envoyer les adhésions au Congrès au siège de la Ligue, rue Récamier, 3.

Grève de tramways à Lisbonne

Le personnel des tramways électriques et des ascenseurs funiculaires de Lisbonne s'est mis en grève. Il demandait la réintégration des employés congédiés. Les services sont totalement paralysés. L'ordre est complet.

CONTES ET NOUVELLES

Le Mystérieux Décapité

(suite)

— Eh bien, dit la femme, je n'ai pas à vous la refuser. C'est la domestique qui l'a trouvée dans la chambre de M. Rolbecker peu après son départ pour le Cumberland, et elle me l'a apportée. Elle m'a attendu valeur pour moi et elle peut vous aider à découvrir qui l'a tué, il est bon que vous la gardiez. Mais je m'en remets à vous pour qu'il soit bien compris que je tiens à ce que je peux... Je n'ai pas la moindre envie d'être nommée dans les journaux. Il est déjà assez difficile de vivre sans qu'encore le bruit coure que nous avons quelque chose à taire avec des histoires d'assassinat.

— Je veillerai à ce que vous ne soyez pas inquiétée, répliqua Freyberger, et je vous donnerai un reçu pour cette photographie, exactement comme je l'ai tait pour les morceaux de marbre.

Il déchira une feuille de son calepin, écrivit un reçu et, la photographie dans sa poche, il quitta la pension. Il était un peu plus de minuit lorsqu'il arriva à la Préfecture de police.

Le directeur s'était retiré pour goûter un repos bien gagné après une journée de quatorze heures de dur travail dont l'affaire Gyda n'avait été qu'une faible partie. Mais Freyberger rencontra l'inspecteur Dennison et lui fit part de ses découvertes.

Freyberger possédait cet étonnant mélange qui tait arriver un homme plus vile que la ruse ou le génie : il était l'ami de tout le monde, il était l'ami de tout le monde, non parce qu'il était serviable et bon, mais simplement parce qu'il plaisait. Avec cela, il était droit et honnête, toujours prêt à rendre service, toujours disposé à bien et à admirer ce qui en était digne et à critiquer franchement ce qui lui paraissait inutile ou mauvais.

L'inspecteur Dennison un homme très grand — physiquement et moralement parlant — ainsiit beaucoup la petit Allemand et quand Freyberger lui montra ce qu'il avait trouvé et lui raconta ce qu'il avait fait, il ne se mit point en devoir de critiquer son jeune collègue. Au contraire, il écouta avec grand soin l'affaire des photographies et ne se montra pas surpris du résultat.

Il dit cependant qu'il ne pouvait affirmer qu'il trouvait une grande ressemblance entre l'image prise sur la robe et le portrait de Rolbecker, mais il ajouta qu'il n'y voyait en tout cas pas de différences assez considérables pour nier absolument que les deux photographies ne fussent de la même personne en deux états d'âme opposés...

— Il y a quelque chose de bizarre sur le dos de cette photographie, dit Freyberger. Je voudrais l'examiner de très près. On a dû y écrire quelque chose au crayon et l'effacer à la gomme, mais les pointes des lettres sont encore visibles. Avez-vous une loupe ?

Dennison prit une loupe dans un tiroir et la passa à Freyberger qui se mit à observer soigneusement tendroit du carton qui avait été gratté.

— Je vois d'abord un M; puis vient un espace où je ne peux découvrir que deux points ; alors viennent deux traits supérieurs qui appartiennent probablement à des lettres à boucle supérieure, des b ou des l, mais deux à de suite se rencontrent bien plus fréquemment que deux l... Puis vient un i... car je retrouve distinctement la trace du point... Et enfin un r...

— Cela tait donc : « Milir ».

— Cela ne signifie pas grand'chose, dit Dennison.

— Non, répondit Freyberger, mais cela m'apprend en tout cas une chose.

— Quoi donc ?

— C'est que ce n'est pas de l'anglais.

— Comment voyez-vous cela ?

— Ces deux points supérieurs que je vois tout de suite après l'M ne sont jamais employés en anglais... sauf quelquefois en poésie, je crois, mais nous pouvons supposer que nous sommes en présence d'une prosa.

— Supposons-le, répliqua Dennison, mais j'ai vu des vers écrits au dos de certaines photographies. Un jeune homme donna sa photographie avec une dédicace en vers à une jeune fille, puis il la lua... et c'est sa poésie qui l'a fait prendre.

— Je ne connais aucune langue, continua Freyberger, où la combinaison « lir » ne rencontre souvent... « lir » est commun, mais « lir... ». Il faudrait supposer que ce que j'ai pris pour le point d'un « i » soit un défaut du papier... car la lettre qui a été au-dessous paraît large... Mais oui, on dirait un « a... » ou plutôt un « e... ». Cela fait « ler... ».

— Oui, n'est pas beaucoup plus fréquent que « lir », dit Dennison.

— Ah ! s'écria tout à coup Freyberger. J'y suis !

— Quoi ?

— Voyez.

Freyberger s'empara d'une plume et écrit sur une feuille de papier le mot : « Müller ».

— Par Jupiter ! Oui, cela paraît juste ! s'écria Dennison.

— Je crois que oui. D'abord, c'est un nom propre, et ce sont surtout des noms propres que l'on écrit au dos des photographies. Ensuite le mot se lit aisément, surtout par la vraisemblance de l'emploi des deux points du milieu. Voyez-vous, Dennison, ce sont peut-être ces deux points insignifiants qui nous feront découvrir notre homme. En tout cas, ce qu'il y avait d'écrit ici-dessus a, lorsqu'on aiot et ca mot a été gratté.

Un seul mot : cela dit presque certainement un nom propre. Un seul mot que l'on gratte si soigneusement : cela le dit encore plus clairement !

— C'est juste, répondit Dennison.

— Maintenant, conclut Freyberger, je vais rentrer et me coucher, mais auparavant, je veux téléphoner à Paris.

— Excellente idée. Vous pouvez leur donner ce soir vos renseignements et ils pourront faire les recherches demain matin de bonne heure.

— Ce qui m'ennuie, dit Freyberger, c'est que je doute fort que le photographe Gossard soit encore au boulevard Saint-Michel à Paris à 9 h y a deux mois pour cette affaire de faux et j'ai eu entre les mains la liste complète des photographes du quartier latin. Si le nom de Gossard avait figuré sur cette liste, je crois que je m'en souviendrais, car je n'ai pas très mauvaise mémoire.

Freyberger se mit alors en devoir de téléphoner à la Préfecture de police de Paris. Au bout de cinq minutes il avait obtenu la communication.

— Je voudrais, dit Freyberger, avoir quelques renseignements sur M. Gassard, photographe, boulevard Saint-Michel. Je voudrais savoir s'il y habite et y exerce son métier, sinon, où on pourrait le trouver... Renseignement demandé par la Préfecture de police.

Au bout de dix minutes la sonnette du téléphone retentit de nouveau :

Freyberger mit le récepteur à son oreille:

— Gassard, fut dit une voix, anciennement établi au n° 110 du boulevard Saint-Michel, a vendu son fonds il y a trois ans. Le 10 mars 19... a quitté Paris. On ne sait rien de lui depuis lors. L'appartement qu'il occupait a été pris par Mme X..., une modiste.

— Le hasard est contre nous, déclara Freyberger en raccrochant les récepteurs. N'importe, nous avons un nom et un nom est une chose précieuse dans une affaire pareille.

H. RIDER HAGGARD.

(Traduit de l'anglais par M. Michel EPUY)

(La suite jeudi prochain.)

Après le Concours de Musique

DE PARIS

Le départ des enfants des écoles anglaises

Les enfants des écoles anglaises envoyés par le County Council de Londres à Paris pour prendre part au concours de musique qui s'est achevé mardi sont repartis hier à une heure de l'après-midi par un train spécial pour Boulogne et l'Angleterre.

M. Bédorez, directeur de l'enseignement primaire, des instituteurs et des institutrices des écoles de la ville de Paris et des écoles de la banlieue où ont été logés nos jeunes hôtes, les ont accompagnés à la gare du Nord qui avait été pavoisée. Un public nombreux a assisté au départ des enfants anglais et les a longtemps acclamés.

Meurtre et suicide

DANS L'YONNE

A Laroche, un ouvrier du garage Filleux, Alfred Bézard, 32 ans, originaire de Paris, rentrait chez lui ce matin pour déjeuner, quand sa femme, un revolver à la main, se dresse subitement devant lui. Effrayé, Bézard se sauva dans le jardin. Sa femme le suivit et lui logea trois balles dans la tête. Puis pour être plus sûre de sa mort, elle lui tira à bout portant deux nouveaux coups de revolver.

Montant ensuite dans sa chambre à coucher, la femme Bézard se plaça devant elle arrêtée à glace et se tira d'une balle de la tempe. La femme Bézard, âgée de 27 ans, était originaire de Mulhouse.

Deux femmes assassinées

A coups de hache

Une aubergiste de Lair, près Pébrac, Mme veuve Borel, a été assassinée à coups de hache au moment où elle se disposait à se coucher.

Mme Borel vivait seule à Lair. Le vol a été le mobile du crime.

Volée et brûlée

Mme veuve Bouffier, âgée de soixante-douze ans, habitant seule le quartier de Chastel, à Valence, a été trouvée assassinée sur son lit, auquel le feu avait été mis. Elle porte à la joue gauche, au-dessous de l'œil, une blessure faite avec un instrument contondant. La main droite, placée au bord du lit, était à demi carbonisée. Le feu et lait peu de dégâts. Le vol a été le mobile du crime.

Feuilleton du 30 mai 17

La Chasse aux Fantômes

par Pierre ARNOUS

Mme Noroir resta un moment abîmée dans sa stupeur.

Puis, redevenue faible comme elle l'était d'ordinaire, elle se demanda si elle n'avait pas été trop vive, si elle n'avait pas injustement soupçonné sa fille.

Elle appela Mathilde :

— Va dire à Julie que nous nous mettons à table.

Julie répondit que, souffrante, elle ne dînerait pas.

VIII

La Maison qui se vide

Mme Noroir ne dormait pas.

La scène qu'elle avait eue avec Julie l'avait tellement agitée, qu'elle fermait vainement les yeux.

Elle percevait les moindres bruits de la rue.

Il lui semblait qu'on marchait dans la chambre de son mari, qu'on marchait à tout petits pas pour ne pas le réveiller.

La pauvre femme, maintenant, n'avait pour de reproches pour les autres.

C'était pourtant vrai qu'elle avait été faible, qu'elle n'avait pas su prévoir les fautes presque irréparables de son mari.

Oui, elle était la complice de Marc. Oui, elle était responsable de la ruine de ses filles.

Et comme elle avait manqué de tendresse tout à l'heure envers Julie ! La pauvre enfant n'était-elle donc pas excusable si, voyant sa vie tout à coup bouleversée, elle succombait à une minute d'égarement ?

Il aurait faite l'avertir, la mettre en garde contre les périls qui guettent les femmes, la consoler et non pas lui parler durement.

Une heure, deux heures, trois heures, la maman Noroir agita des pensées de ce genre.

Et, comme le sommeil ne venait toujours pas, elle n'y tint plus : elle résolut d'aller tout de suite vers Julie et, dans une bonne conversation de mère à fille, cœur à cœur, d'effacer le souvenir des paroles détestables qu'elles avaient échangées.

Elle se couvrit d'un peignoir et essaya d'ouvrir la porte.

La porte était fermée à clef.

Qui donc avait enfermé Mme Noroir chez elle ?

— Mathilde ! Mathilde !... appela-t-elle.

La jeune fille couchait dans la chambre voisine.

Elle ne répondit pas.

Mme Noroir donna plusieurs coups dans la cloison, et, cette fois, Mathilde se réveilla.

— Qu'y a-t-il, mère ? Es-tu souffrante ?

— Je suis enfermée. Tâche de me délivrer. Vite !

Deux minutes après, Mathilde était dans la chambre de sa mère.

On avait, en effet, fermé la pièce ; mais la clef avait été laissée sur la porte.

— Julie ! Julie ! cria éperdument Mme Noroir.

Mathilde ne comprenait pas.

Mais Mme Noroir s'élançait vers la chambre de sa fille aînée, où Mathilde le rejoignit bientôt.

— C'est bien cela ! sanglota le malheureuse femme. Ma pauvre enfant ! ma pauvre enfant !...

La chambre de Julie était vide. Son lit était défait ; mais elle ne s'était pas couchée.

Après son entretien avec sa mère, elle avait commencé à se déshabiller.

Libre ! libre ! elle n'avait plus que ce désir : être libre !

Les observations de sa mère avaient déchaîné son âme mal disciplinée.

Elle pensait à son mensonge.

Demain, on irait aux informations. Il lui faudrait subir le blâme de sa mère et, chose autrement affreuse, celui de son père. Ceux de cet imbécile de Béchenbès par-dessus le marché !

Et rien n'y tenait. Elle aurait beau protester de son innocence. On ne la croirait pas.

Un autre sentiment la poussait aussi à la révolte.

Elle se disait, bien à tort, qu'on lui préférait Mathilde, qu'on n'avait d'attention, de tendresse que pour Mathilde.

Le travail de cette pensée sur ce cœur ulcéré fut foudroyant.

Elle remit son chapeau, passa sa jaquette.

Elle se dit que sa mère devait être sous écoutes et qu'elle l'entendrait sans doute marcher dans la galerie. Or, elle ne voulait pas se trouver devant elle au moment suprême.

Elle se déchaussa et alla fermer à clef la chambre de Mme Noroir.

Puis elle rentra pour se rechausser, fit un petit paquet de linge qu'elle enferma dans son sac de voyage, prit ses économies, ses bijoux et se disposa à sortir.

Tout à coup, elle se vit dans la glace de l'armoire. Elle était toute pâle.

Elle hésita un peu. N'était-ce pas un vent de folie qui l'emportait ?

Mais cette défaillance lui fut très courte. Au moment de céder à la chère tyrannie des habitudes du foyer, à la douce puissance des sentiments filiaux, elle sentit plus profondément en elle des forces de révolte.

Elle sortit sur la pointe des pieds, passa devant la chambre de sa mère sans que son cœur se serrât, ouvrit la porte de l'entrée.

Elle était dehors.

— Partie ! partie ! répétait Mme Noroir. S'en aller sans un mot !... La malheureuse !... Mais, la coupable, c'est moi... Je n'ai pas su.

— Il faut avertir papa.

— C'est juste. Il faut l'avertir tout de suite... Va, mon ange.

Mais, comme Mathilde disparaissait, elle la rappela.

— Crois-tu que nous ne serions pas mieux d'attendre à demain ? Dans l'état où est ton père, ce nouveau coup va le terrasser... Laissons-le... Il sera toujours temps... C'est mon avis à la recherche de Julie.

— Toute seule ?

— Il le faut bien...

— Je t'accompagne.

— Non. Reste près de ton père, Mathilde... Nous devons veiller sur sa vie... Tu m'entends ?

Mathilde frissonna.

— Tu peux partir tranquille, maman.

Mme Noroir réfléchissait.

— Où peut-elle être allée ? reprit-elle. Où, sinon chez son ?...

Elle allait dire un mot que se détournant pour ne prononcer devant Mathilde.

— Chez son élève, achève-t-elle. J'avertirai Béchenbès. Il viendra avec moi. Nous aurons sûrement l'adresse de cette élève par Mme des Lilattes... Hélas, au lait, Julie me l'a donnée, cette adresse... A Auteuil... rue... Ah ! mon Dieu, quelle rue ?... Je ne sais plus... Ma pauvre tête...

— Chère maman !... dit Mathilde en l'embrassant.

— Viens m'aider à m'habiller, petite. Nous n'avons déjà perdu que trop de temps.

Et, rentrée dans sa chambre :

— Il n'est que onze heures. Je trouverai facilement un taxi-auto... Ah ! la ramener, la consoler !...

Soudain, elle s'arrête.

Là, dans la glace de la cheminée, Marc, qu'elle n'avait pas vu entrer, lui apparaissait.

— Qu'y a-t-il donc ? Que se passe-t-il encore ? interroge-t-il.

— Il y a...

Craignant qu'il ne se rendît seul responsable de la fuite de Julie, elle inventa un mensonge puéril.

— Il y a, mon ami, que j'ai été prise d'une violente névralgie. J'ai réveillé cette pauvre Mathilde pour qu'elle me donne un cachet de pyramidon. Nous n'en avons pas trouvé. Alors, nous projetions de descendre ensemble chez le pharmacien.

— A cette heure ?

— Tu as raison... Les pharmacies sont certainement fermées... Mais tu sais, quand on souffre...

— Vous auriez dû m'appeler... Et maintenant, ça va mieux ?

— Au contraire ! cela devient intolérable.

— Eh bien ! je vais réveiller le pharmacien, voilà tout, couche-toi.

— Dès que son mari fut parti :

— Vite, vite, Mathilde ! dit Mme Noroir. Elle s'habillait à la hâte.

— Mère se doute pas... C'est un bonheur... Quand ton père rentrera, tu lui diras que je repose, que la crise est passée... Pourvu que je ne la rencontre pas dans la rue !... Si je ramène Julie, comme j'en ai l'espoir, il ne saura rien... Il as aura que plus tard s'il est nécessaire qu'il sache... Mon chapeau ! mes gants !

— Mais, maman, ton chapeau est sur la tête !

— C'est vrai... Je deviens folie... Me voilà prête.

Et, passant devant la chambre de Julie, elle la trouva :

— Nous l'avions laissée ouverte ! Comment ne s'est-il aperçu de rien ?... N'oublie pas ce que je t'ai dit, Mathilde.

— Je vais attendre, maman. Il ne se passera rien.

— Mon trésor !...

Et Mme Noroir sortit.

Marc revint un bon quart d'heure après. Si préoccupé et en quelque sorte si absorbé qu'il fut depuis quelques jours, l'explication de sa femme l'avait laissé un peu sceptique.

— Ce n'est pas vrai ! réplique-t-il à Mathilde, qui lui disait que la malade avait enfin trouvé le sommeil. Vous me cachez quelque chose... Quoi ? Parle ! J'ai le droit de savoir. Je suis le père, le chef !

— Je t'assure, papa...

Mais elle ne savait pas mentir.

Il vit sa rougeur. Il tout à coup sa pensée s'éclaira.

A suivre.

BAPTÊME DELESFAUL-HAVEZ

UNIVERSELLEMENT LE MEILLEUR

PAR SA QUALITÉ ET SA FRAÎCHEUR

95, rue Nationale, Lille